

ESTIMATION DES BESOINS**I/ FOURNITURES SCOLAIRES**

| N°d'ordre | Désignation | Quantité | Prix unitaire | Prix total |
|-----------|------------------------|----------|---------------|------------|
| 02 | Règles plates | 04 | 2 000F | 8 000F |
| 03 | Rapporteurs | 04 | 2 000F | 8 000F |
| 04 | Equerres | 04 | 2 000F | 8 000F |
| 05 | Compas | 04 | 2 000F | 8 000F |
| 06 | Craie blanche | 03 | 18 000F | 54 000F |
| 07 | Craie de couleur | 02 | 36 000 | 72 000F |
| 08 | Cahiers de texte | 04 | 1 500F | 6 000F |
| 09 | Stylos bleus | 02 | 5 500F | 11 000F |
| 10 | Stylos rouges | 02 | 5 500F | 11 000F |
| 11 | Registres de bulletins | 04 | 12 500F | 50 000F |
| 12 | Rames de papier | 03 | 18 000F | 54 000F |
| TOTAL | | | | 290 000F |

II/ DOCUMENTATION

| N° d'ordre | Désignation | Quantité | Prix unitaire | Prix total |
|------------|---|----------|---------------|------------|
| 01 | Annales de mathématiques 3 ^{ème} | 36 | 3 000F | 108 000F |
| 02 | Annales de Physique-Chimie 3 ^{ème} | 32 | 3 500F | 126 000F |
| 03 | Poids de 3 kg | 02 | 15 000F | 30 000F |
| 04 | Poids de 4 kg | 02 | 20 000F | 40 000F |
| 05 | Chronomètre | 01 | 6 000F | 6 000F |
| 06 | Plots | 01 | 12 500 | 12 500F |
| 07 | Tableaux chevalets | 02 | 40 000F | 80 000F |
| TOTAL | | | | 402 500F |

III/ TRAVAUX DE SECRÉTARIAT

Saisie, impression et photocopies des devoirs et des documents administratifs : 225 000F.

IV/ COMPOSITION DES DOSSIERS DE L'EXAMEN DU B.E.P.C

| N° d'ordre | Désignation | Quantité | Prix unitaire | Prix total |
|------------|----------------------------|----------|---------------|------------|
| 01 | Fiche d'inscription (rose) | 36 | 2 500F | 90 000F |
| 02 | Timbres fiscaux | 72 | 250F | 18 000F |
| 03 | Photos d'identité | 72 | 250F | 18 000F |
| 04 | Carte d'identité scolaire | 36 | 700F | 25 200F |
| 05 | Chemises cartonnées | 36 | 200F | 7 200F |
| TOTAL | | | | 158 400F |

V/ PRISE EN CHARGE PROFESSEURS PRINCIPAUX : 120 000F

Le professeur principal est un professeur désigné par le chef de l'établissement et qui a pour tâche le calcul des moyennes à la fin de chaque trimestre. Il joue aussi le rôle d'interface entre les élèves de la classe dont il a la charge et l'administration de l'établissement d'une part et d'autre part entre les élèves de la classe et les autres enseignants qui interviennent dans cette classe. Il y a autant de classe ouvertes et fonctionnelles que de professeurs principaux. Pour le travail abattu, il est alloué une prise en charge de 10 000F à chaque professeur principal à la fin de chaque trimestre selon les textes réglementaires.

VI/ PRISE EN CHARGE DES CONSEILS DE CLASSE : 120 000F

À la fin de chaque trimestre, l'ensemble des professeurs et les membres de l'administration de l'établissement se rencontrent pour examiner les résultats du trimestre, faire le point de ce qui a marché, de ce qui n'a pas marché et faire des propositions en vue d'améliorer les résultats futurs. Les textes qui régissent le fonctionnement des établissements prévoient à la fin de la rencontre, un repas et un rafraichissement pour tous les participants.

VII/ LOCATION DE SALLES DE CLASSE : 225 000F

VIII/ PRISE EN CHARGE DES CAS URGENTS DE MALADIES : 75 000F

Deux situations difficiles que nous avons vécues au cours de la semaine dernière m'ont amené à retenir ce point comme faisant parti de nos besoins. En effet le mardi 24 octobre, en arrivant sur notre site abritant la classe de 4^{ème} et de 3^{ème}, j'ai vu une de nos élèves de 4^{ème} adossée au mur sous le soleil coulant des larmes pendant que ses camarades étaient en cours. Je l'ai interpellée pour comprendre et elle m'a dit qu'elle avait mal à la tête et aux articulations. Quand j'ai posé la main sur elle pour la consoler, j'ai constaté qu'elle faisait une forte fièvre, je lui ai donné immédiatement le cahier de visite médical pour aller en consultation dans une infirmerie situé à environ 200 mètres. Je suis rentré après dans la classe désigner une de ses camarades pour l'accompagner. Au bout 45 minutes celle qui l'accompagnait est revenue avec une ordonnance de près de 10 000F me tendre. Je me suis rendu là-bas, j'ai pris les médicaments pour elle et l'infirmier l'a mise rapidement sous perfusion. Mais il y avait un médicament qui manquait, j'ai continué au centre médical pour en chercher mais là-bas aussi il n'y en avait pas. Je suis revenu à l'infirmerie expliquer et le médicament a été changé par un autre qu'on pouvait trouver sur place. Elle a passé la nuit à l'infirmerie et c'est le lendemain qu'elle est rentrée à la maison. Dieu merci le jeudi elle est revenue en classe.

La deuxième situation, nous l'avons vécue le samedi 28 octobre dans la matinée aux environs de dix heures. Par appel on m'a informé qu'un de nos élèves de 3^{ème} avait été admis au centre médical tôt le matin mais qu'il venait de décéder. J'ai rapidement saisi les collègues qui étaient disponibles et nous nous sommes rendus sur les lieux. Mais à notre arrivée, le corps venait d'être enlevé et amené chez son cousin chez qui il habitait. Nous avons continué dans la famille et nous y sommes restée jusqu'à l'enterrement qui a eu lieu le même jour à seize heures. Pour soutenir la famille, nous avons remis une maudite somme de dix mille francs préparer les obsèques. Ses parents biologiques étant à Boussoum, ils n'ont pas pu venir assister à l'enterrement.

Il faut noter qu'il sévit actuellement au Burkina Faso une épidémie de « dengue » et c'est de cette maladie que notre élève est décédé. C'est une maladie qui est transmise par la pique d'un moustique et dès que la maladie se révèle, la prise de médicaments sans l'avis d'un agent de santé peut être fatale pour le malade.

Hier lundi 30 octobre, nous n'avons pas fait cours car nous avons observé une journée de deuil en la mémoire de notre élève. Nous avons profité sensibiliser nos élèves sur les symptômes, les méthodes de prévention de la maladie et le comportement à adopter lorsqu'on est malade. Je leur ai dit de ne pas hésiter à nous informer en cas de soucis de santé car il ne faudra plus que cela arrive dans nos rangs. Le regretté s'appelle BORO Amidou. Si je ne me trompe pas, il doit être un cousin de Kadi BORO, la fille de Boussoum qui est en France avec vous.

OBSERVATIONS

Les charges ci-dessus évoquées sont exécutées normalement par l'établissement à travers la collecte des frais d'inscription institués par l'État. Nous éprouvons d'énormes difficultés pour faire face à ces charges parce que le taux de recouvrement des frais est presque nul au regard de la situation sécuritaire qui jusque là, impose un blocus au village de Boussoum. Nos élèves, une fois à Tougan, bénéficient difficilement de l'aide de leur famille car il est impossible d'y repartir au cours d'un week-end pour se ravitailler comme ils avaient l'habitude de le faire les années antérieures. Dans ces conditions, nous ne pouvons plus être rigoureux dans la collecte des frais pour pouvoir faire face à nos dépenses. Nous leur en parlons mais sans aucune pression.

Nous avons jugé bon de vous présenter notre situation globale et laisser votre association choisir le volet dans lequel elle peut nous apporter son soutien selon ses capacités.

Je m'excuse pour le long temps mis pour vous présenter cette situation. Je suis beaucoup pris ces derniers temps car en plus de mes tâches administratives, j'assure les cours dans les classes d'un collègue qui n'est toujours pas arrivé à Tougan. Je vous prie de transmettre à tous les membres de votre association nos chaleureuses salutations.